

# L'ébénisterie Penot, en route pour Crea'Vienne

Publié le 01/06/2019 à 04:56 | Mis à jour le 01/06/2019 à 04:56



Benjamin, Geoffroy, Jonathan, Antoine, Alexis, Anthony, Aurélie et Nicolas.

© Photo NR

Aurélie et Nicolas Fiquet, gérants de l'entreprise ébénisterie Penot débordent d'enthousiasme en évoquant leur sélection au concours Créa'Vienne 2019. Ils ont été retenus avec deux autres entreprises dans la catégorie « Reprise » d'entreprise. La cérémonie de remise des prix aura lieu le 13 juin à La Roche-Posay et les votes du public démarreront à partir du 3 juin.

## Mettre en valeur le savoir-faire

Fils et petit fils d'ébéniste, Nicolas a travaillé dans le domaine avec sa famille puis dans des grandes sociétés en tant que commercial. « *J'avais toujours dans l'idée de reprendre une société* » indique Nicolas. Il a sauté le pas en avril 2018 en reprenant l'Ébénisterie Penot implantée sur la zone de la Grève à Vendeuve (Saint-Martin-la-Pallu). La société emploie 9 salariés. Nicolas est le gérant et son épouse Aurélie assistante de direction. L'ensemble des salariés a monté en compétence, s'appuyant sur les savoir-faire, et en modernisant les procédures et les matériaux utilisés. L'entreprise s'appuie sur le travail d'un architecte d'intérieur et d'un responsable de suivi de chantiers. Sous des aspects un peu confidentiels, l'entreprise Penot est une pépite de compétences et travaille pour la clientèle régionale, mais aussi européenne et internationale. « *Notre spécificité est de prendre en compte les souhaits des clients et de trouver les solutions adaptées à leurs envies et à leurs moyens en les réalisant sur mesures.* » Nicolas connaît sur le bout des doigts les ficelles du métier, le travail à la feuille, le placage, le bois, l'inox ou le cuir. Le travail du bureau d'études est primordial sans oublier le carnet d'adresses de Nicolas. On n'est donc pas étonné dans l'atelier de voir des colis prêts à partir pour la Grande Bretagne ou même l'Afrique. Aurélie et Nicolas comptent sur le concours Crea'Vienne pour faire connaître leur savoir-faire aussi sur le territoire régional même si de nombreux établissements poitevins ont déjà expérimenté le travail et les compétences de l'Ébénisterie Penot. Dans les critères retenus pour concourir, il y a « donner un second souffle » à l'entreprise et participer à de la création d'emplois.

**SARL Penot Didier 13 ZA Bois de la Grève 86380 Vendeuve (Saint-Martin-la-Pallu). Tél. 05.49.54.11.33, 06.71.98.13.65 ou [www.ebenisteriepenot.fr](http://www.ebenisteriepenot.fr) ; Facebook : « le temps d'un métier par ébénisterie Penot » [nicolasfiquet@ebenisteriepenot.fr](mailto:nicolasfiquet@ebenisteriepenot.fr) ; Sur Youtube : Ébénisterie Penot Créa Vienne 2019 » pour voir la vidéo.**